



LES SALARIES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Se mobilisent le 17 mai 2018

POUR UNE REVALORISATION DE LEUR SALAIRE

3 100 salariés au SMIC soit 1 498,47 € brut, sans réelle reconnaissance de leur ancienneté.

4 200 salariés en position 3 avec un salaire débutant à 1 523,20 € brut soit **exactement 24,73€ de reconnaissance de leur diplôme d'état d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique ...**

Revalorisation des kinésithérapeutes envisagée, mais absence totale de prise en compte de la réforme LMD pour les infirmiers, ergothérapeutes, orthophonistes, professeurs d'éducation physique adaptée, formateurs...

Une valeur du point bloquée : depuis 2010 l'inflation est de 8,4 %, la valeur du point CRF a progressé de 1,11 % soit une perte de 7,29 % de pouvoir d'achat pour tous

Alors que la CRF dispose d'une enveloppe de 12 millions au titre du CITS 2017 (Crédit d'impôt sur la taxe sur nos salaires), elle choisit d'en utiliser que 10 % pour les NAO de 2018. « le solde sera affecté à la couverture des déficits de la CRF ».

L'ensemble des syndicats présents à la Croix Rouge Française appelle à la grève et à manifester pour obtenir :

- ✓ Une augmentation de la valeur du point permettant de rattraper la perte de pouvoir d'achat.
- ✓ Une revalorisation des positions 1 à 6.
- ✓ Une reconnaissance de la réforme LMD pour tous les métiers concernés.

Le 17 mai 2018

- **RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION
A 14H00 DEVANT LE SIEGE pour les salariés d'Ile-de- France**
- **RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION DEVANT LES
ETABLISSEMENTS pour les salariés éloignés**

Contacts :

FO : Bénédicte HERBRETEAU - 06 02 35 25 39 CFTC : Philippe PERRUCHON - 06 61 73 57 87

CGT : Carine SEDENIO - 06 62 89 67 77

SUD : Pascal MAILLAUT - 07 68 47 36 02

CFE-CGC : Xavier DEHARO - 06 79 75 55 53

CFDT : Jean-Paul THOMAS - 06 03 66 50 42